



### Les Commissions délibératives Nouveau système de démocratie participative

#### Une possibilité pour les citoyen.ne.s de se faire entendre au niveau politique

Chers et chères usagers, pour bien débuter cette nouvelle année, la Newsletter du mois de février 2021 a pour objectif de vous présenter les commissions délibératives. C'est un nouvel outil de démocratie participative très innovant qui a été mis en place au mois de janvier 2021 par le Parlement Bruxellois. C'est une première mondiale, qui permettra, nous l'espérons, une amélioration de notre système politique grâce à une plus grande implication des citoyen.ne.s, et une vraie prise en compte de leurs voix.

#### Les commissions délibératives - Qu'est-ce que c'est ?

Les commissions délibératives sont des lieux de débats au sein du Parlement Bruxellois entre parlementaires et citoyen.ne.s tiré.e.s au sort. Ensemble, ils proposent des recommandations qui seront traitées par la commission permanente liée à la thématique. Au final, les recommandations pourront aboutir à des législations, des questions posées aux gouvernements... et orienteront donc les décisions. Une commission délibérative est constituée lorsque le Parlement décide de traiter d'un sujet, qui peut venir soit du Parlement lui-même, soit d'une **suggestion citoyenne**.

Les commissions délibératives sont composées d'un quart (15) de parlementaires et de 3/4 (45) de citoyens et citoyennes tirés au sort, personnes résidant dans la Région de Bruxelles-Capitale, âgées de minimum 16 ans.

L'objectif de ces commissions délibératives est d'inclure les citoyen.ne.s dans le débat politique, d'avoir une meilleure communication avec la population et ne pas se limiter à entendre notre voix qu'une fois tous les 4-5ans lors des élections.

#### Concrètement

Tous citoyen.ne.s pourront potentiellement recevoir un courrier les invitant à participer à une commission délibérative. Dans un premier temps, il y aura trois thématiques par an, qui peuvent porter sur des sujets divers comme la santé, le logement, la mobilité...

*Pour le tirage au sort :*

1. Un courrier d'invitation envoyé à 10 000 personnes en demandant aux volontaires de s'inscrire (via internet ou par téléphone)

2. 45 citoyen.ne.s seront sélectionné.e.s en veillant à ce que ce groupe soit le plus représentatif de la population

*Pour les délibérations :*

La délibération se déroule sur 4 à 6 journées, pendant le week-end, ces journées sont défrayées à hauteur de 68€ par jour.

Pour permettre à tout le monde d'y participer une garderie est mise en place, un service de traduction ainsi que des séances de préparation et de mise en confiance à destination des citoyen.ne.s pour que chacun.e puisse prendre la parole, car l'avis de tous et toutes compte.

Lors des séances de délibération, un comité d'accompagnement démocratique est présent pour garantir une équité du temps de parole.

A titre d'exemple, les thématiques des deux premières commissions délibératives en ce début d'année à Bruxelles portent sur le déploiement de la 5G et la mise à disposition des logements inoccupés pour les sans abris.

## **Les suggestions citoyennes**

Une suggestion citoyenne permet aux Bruxellois.es de lancer un débat au Parlement, entre les parlementaires et les citoyen.ne.s, au sein d'une commission délibérative.

Dès qu'une suggestion citoyenne obtient 10 000 signatures, elle est traitée par le Parlement pour constituer une commission délibérative et ouvrir le débat entre les citoyen.ne.s et les parlementaires.

Pour information, *les critères de validité d'une suggestion citoyenne* sont les suivants:

- Respecter les droits humains et les libertés fondamentales
- Son sujet doit permettre un débat
- La question doit traiter d'une compétence de la Région de Bruxelles-Capitale<sup>1</sup>

## **Concrètement**

Chaque citoyen.ne peut proposer une thématique qu'il souhaite voir traiter par le Parlement Bruxellois. Pour cela il doit récolter 100 signatures, il peut ensuite déposer sa proposition sur une plateforme en ligne pour récolter les signatures manquantes.

Une fois les 10 000 signatures obtenues, cette thématique sera mise à l'agenda des commissions délibératives.

---

<sup>1</sup> Liste des compétences - <http://www.parlement.brussels/les-competences/>

## A la Free Clinic

Nous soutenons cette initiative, qui permet à tous et toutes d'être entendu.e.s sur des thématiques importantes et qui nous touchent. C'est une opportunité que nous ne voulons pas manquer, qui permet à chacun de participer activement à la vie politique et de devenir acteur du changement pour une société plus juste. C'est pourquoi nous souhaitons **devenir un relai qui permet cette participation citoyenne**.

Dès lors, dans un premier temps, les assistant.e.s sociaux de nos équipes peuvent vous accompagner dans toutes les étapes de ce processus, que ce soit pour comprendre le courrier, vous aider à vous porter volontaire ou encore pour proposer une suggestion citoyenne.

Nous espérons que ce projet rencontrera un vif succès et, dans un second temps, pourra sur le plus long terme prendre encore plus d'importance et s'inscrire au sein des différents services de la Free Clinic.

Manon Flagel, assistante sociale Free Clinic

### *Truc(s) et astuce(s) se faire du bien sans grignoter son budget:*

#### **Les bons comptes font les bons... banquiers !**

*Dans certaines banques, les "frais administratifs", "frais de gestion", "frais de retrait de billets au distributeur automatique", "frais de compte" et toutes ces sortes de choses sont élevés. Votre banque est peut-être très imaginative en ce domaine. Regardez combien elle vous prélève - l'air de rien - chaque mois, chaque trimestre ou chaque année pour ces services - en réalité, des prestations automatisées assurées par leurs ordinateurs et parfois non payantes ailleurs...*

*Plusieurs banques proposent des comptes prévoyant beaucoup moins de frais et même des comptes **qui vous rapportent** (c'est incroyable, mais vous êtes payé.e pour les utiliser) ! Souvent, leur site en ligne est moins joli, leur bâtiment est moins impressionnant et vous n'y êtes pas nécessairement accueilli.e par un élégant steward ou une souriante hôtesse... Mais vous gardez pour vous les jolis petits euros que certaines vous taxent discrètement chaque mois...*

*Vous pouvez comparer les banques avec le logiciel très pointu et gratuit mis au point par Test-Achats : <https://www.test-achats.be/argent/payer/calculateur/compte-a-vue?BankAccountsQuestions>.*

*... Enfin, j' dis ça, j' dis rien moi !...*

Vincent DECROLY